



France
Très Haut Débit
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



oubs
Très Haut Débit

PHASE 2 DU DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT SUR LE DOUBS

Comité de Concertation France THD du 15 février 2018

SOMMAIRE

1 Présentation du porteur du projet et du territoire

2 Retour d'expérience sur la phase 1 du projet

3 Présentation de la phase 2 du projet

Présentation du porteur de projet, le SMIX Doubs THD

• **Type de structure** : Syndicat Mixte Ouvert

• **Nom commercial** : Doubs THD

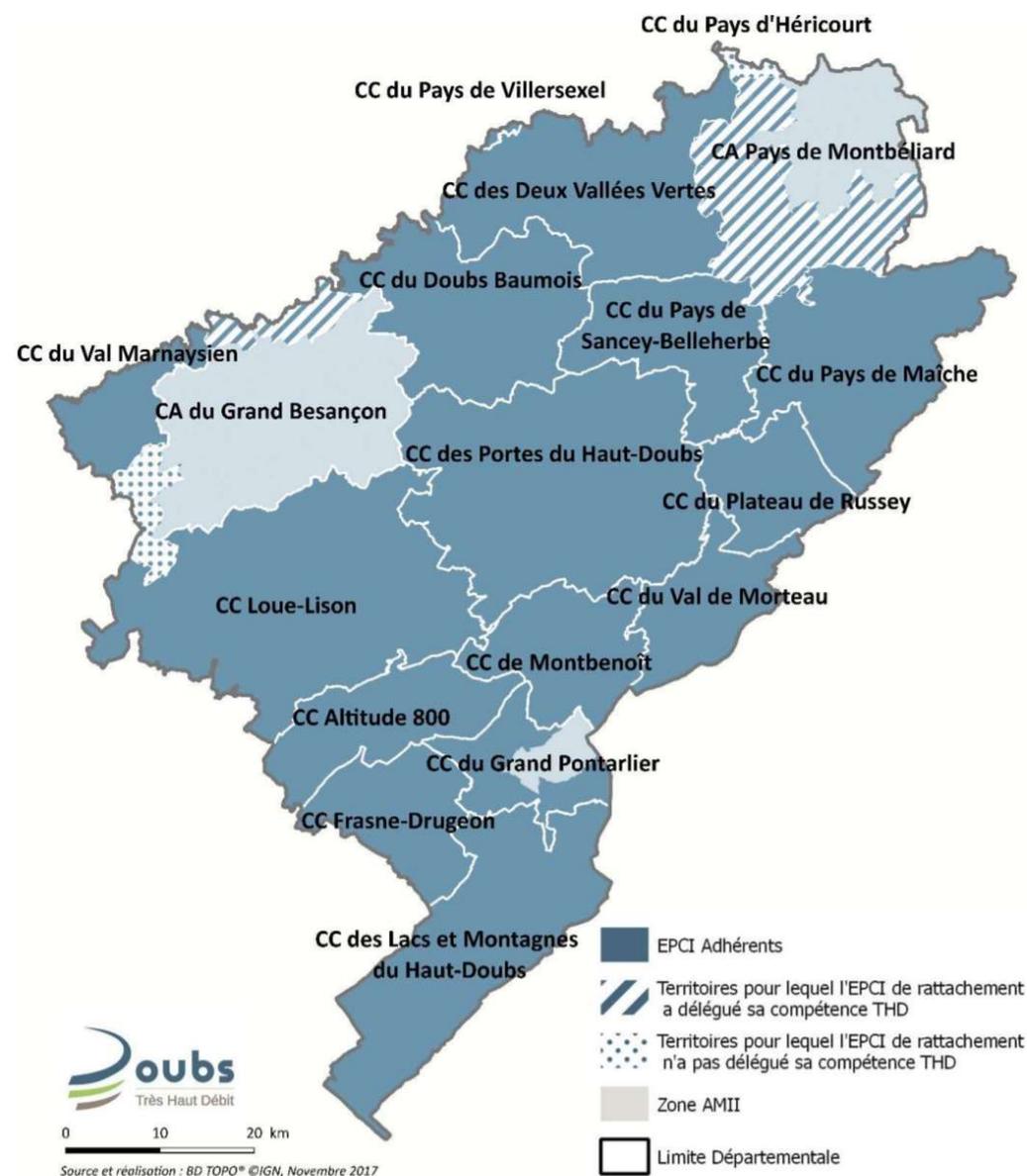
• **Membres** :

- CD25
- 15 EPCI, **4 nouveaux EPCI depuis le dossier de la Phase 1**

• **Complément** : Pour les deux agglomérations qui disposent déjà de RIP sur une partie de leur territoire (RIP1G), des conventions de délégation de compétence ont été signées en 2017 :

- CA Pays de Montbéliard
- CA Grand Besançon

• **Le SMIX est en mesure d'agir sur l'ensemble de la zone d'initiative publique**



Avancement du déploiement du FttH sur le Département du Doubs à T3 2017 (source ARCEP, Agence du Numérique)

Près d'un quart des prises du Doubs sont éligibles à un service FttH

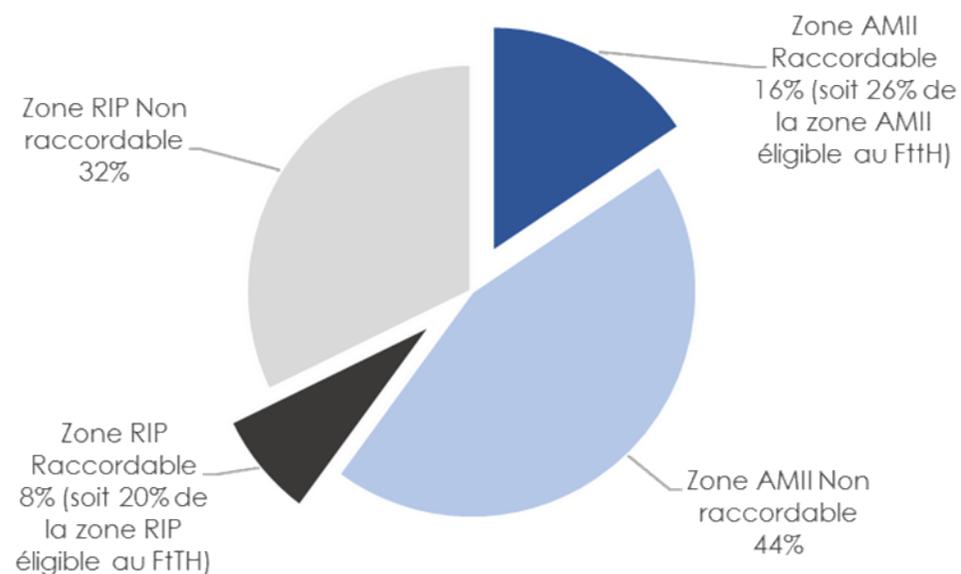
- Un résultat globalement en ligne avec la moyenne nationale (25%)
- Et ce malgré une initiative privée en retrait (26% de la zone AMII du Doubs vs 41% en moyenne nationale)

Le SMIX Doubs THD est une locomotive du déploiement du FttH en région Bourgogne Franche Comté et du Plan France THD

- D'après l'ARCEP, 90% des déploiements en zone RIP en région Bourgogne Franche Comté sont concentrés sur le seul département du Doubs
- 20% de la zone RIP éligible au FttH dans le Doubs vs 6% en moyenne nationale

Avancement du déploiement du FttH sur le Département du Doubs

source ARCEP - Agende du Numérique à T3 2017



SOMMAIRE

1 Présentation du porteur du projet

2 Retour d'expérience sur la phase 1 du projet

3 Présentation de la phase 2 du projet

Le SMIX Doubs THD met en œuvre depuis 2014 les objectifs définis dans le SDDAN

- Février 2012 : Adoption du SDDAN par le Conseil départemental du Doubs fixant l'objectif d'un déploiement du FttH dans un délai de 15 ans**
- En 2012-2013, le Conseil départemental du Doubs a engagé la réalisation d'un schéma d'ingénierie.**
- Par la suite, il a été décidé d'engager une première phase de déploiement du FttH sur la période 2014-2018 pour un total de 36 575 prises (objet du dossier présenté au CCFTHD en octobre 2013).**
- Des marchés de maîtrise d'œuvre, CSPS, et de travaux ont été attribués par le SMIX Doubs THD en 2013-2014 :**



Acteur	Titulaire	Date de notification	Date d'échéance du marché
Maître d'œuvre	SAFEGE/EGIS	10/12/2013	10/12/2017
Coordonnateur SPS	PMM	03/06/2014	03/06/2018
Entreprise de travaux	Lot 1 – GC Est	INEO Réseaux Est	22/04/2014
	Lot 2 – Câblage Est	CAPECOM	22/04/2014
	Lot 3 – GC Nord	VERMOT TP	22/04/2014
	Lot 4 – Câblage Nord	CAPECOM	22/04/2014
	Lot 5 – GC Sud	SOBECA	22/04/2014
	Lot 6 – Câblage Sud	INEO INFRACOM	23/04/2014

Le déploiement du réseau FttH du SMIX Doubs THD a atteint un rythme industriel

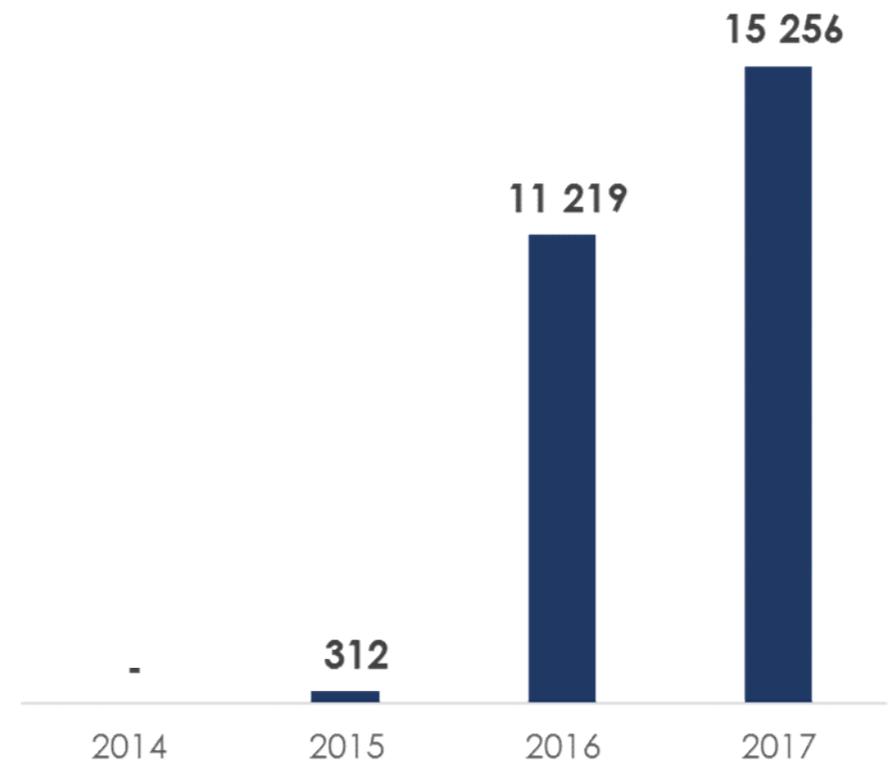
C 2014-2015 : la période de « rodage » du déploiement :

- Résorption des contraintes opérationnelles : accès au génie civil d'Orange, appuis aériens Orange/Enedis, ...
- Calage des rôles respectifs MOE, Travaux, Délégataire
- Mise en œuvre des opérations de montée en débit et collecte : des travaux importants sans effet visible fort sur la couverture FttH

C Une accélération forte en 2016 et 2017 :

- Un rythme annuel supérieur à 15k prises
- Des processus industrialisés par le SMIX et ses partenaires
- Des spécificités intégrées du fait des conditions climatiques : PM en shelters privilégiés au-delà de 800 m d'altitude

Nombre de prises annuelles déployées par le SMIX Doubs THD



Etat du déploiement du projet à fin 2017

Le tableau de bord suivant présente l'avancement du projet à fin 2017 par rapport aux objectifs de la convention :

	Rappel convention	Etat à fin 2017	Commentaires
Collecte	55,5 km	55,5 km	Le réseau de collecte à déployer a été achevé.
Desserte FttN	38 S/R	38 S/R	Le programme FttN est achevé.
Desserte FttH	35 775 locaux	26 787 locaux	L'atteint des 30 000 locaux éligibles est prévue d'ici fin février 2018 et les 35 775 en septembre 2018.
Sites prioritaires	100	-	Ce programme n'a pas donné lieu à des demandes des usagers

A ce stade, sur les 10,36 M€ de plafond de convention, 6,46 M€ ont été sollicités à date, soit un taux de consommation de 62% (et même 70% si on considère qu'il n'y aura pas de sollicitation du volet sites prioritaires).

Exploitation du réseau FttH du SMIX Doubs THD : le contrat de régie intéressée avec Doubs la Fibre

C Principes de la convention de DSP en régie intéressée :

- Responsabilité du Délégataire pour l'activation du réseau, de l'exploitation technique, commerciale et de vie du réseau (raccordements)

C Principes économiques et financiers :

- Remboursement à l'euro l'euro des coûts d'investissements (activation)
- Remboursement à l'euro l'euro des coûts de raccordement
- Rémunération forfaitaire pour le délégataire (coûts de structure)
- Rémunération variable en fonction de paramètres de performance (raccordements, recettes, ...) : essentiel des coûts d'exploitation variabilisés
- Perception des recettes par le SMIX Doubs THD

C Délégataire : Doubs la Fibre (Altitude Infrastructure)

C Durée de la convention : 7 ans

- 22/09/2014 -> 21/09/2021
- Possibilité de remettre des prises FttH en exploitation au-delà de celles de la Phase 1

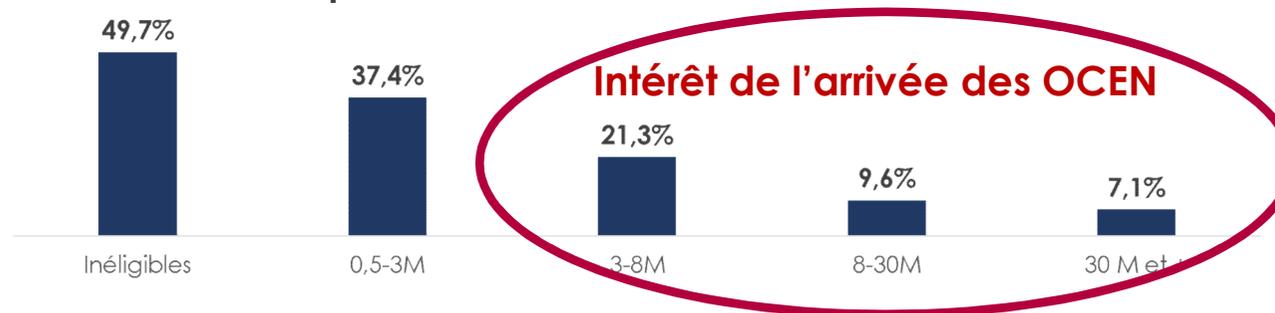
C Le SMIX est en passe de basculer dans un mode où les recettes seront supérieures aux coûts

Une dynamique commerciale forte a été enclenchée par les FAI présents commercialement

- Une commercialisation en ligne avec les objectifs prudents du plan d'affaires de la régie intéressée
- Une présence concurrentielle forte :



- A fin 2017, un total de 3 543 abonnés, soit un taux de pénétration de 13,2 % (vs 11% au plan d'affaires)
 - Taux de pénétration par commune entre 6% et 60% principalement fonction de la qualité de l'offre existante



- Des réunions publiques qui mobilisent une forte proportion des habitants des communes
 - Exemple : 100 habitants sur la commune de La Chenalotte, soit 21% de la population

Actualité récente fin 2017 :

Novembre 2017 :
3 000^{ème} raccordé



Décembre 2017 : Annonce par Bouygues Télécom de son arrivée sur le Doubs



Bouygues Telecom confirme ses ambitions dans le FTTH et annonce son arrivée au printemps 2018 sur le Réseau d'Initiative Publique Doubs Très Haut Débit

Paris, le 7 décembre 2017 - Bouygues Telecom réaffirme sa volonté de renforcer son empreinte Très Haut Débit dans le département du Doubs. Annoncée par Didier Casas, Directeur Général Adjoint et Secrétaire général de Bouygues Telecom lors du colloque TRIP 2017 de l'AVICCA, l'arrivée commerciale de l'opérateur national sur ce RIP est prévue au printemps 2018.

La société Doubs la fibre, filiale du Groupe Altitude Infrastructure, est la société chargée de l'exploitation et de la commercialisation de ce RIP, qui comprendra 120000 prises FTTH à terme. Rendue possible grâce à l'accord-cadre avec Altitude Infrastructure, cette arrivée permettra aux habitants des communes desservies, de bénéficier de l'offre Fibre de Bouygues Telecom, jusqu'à 1Gb/s en débit descendant et 250Mb/s en débit ascendant.

« Bouygues Telecom a pour ambition de commercialiser 20 millions de prises FTTH d'ici 2022 et dans ce cadre, souhaite être présent commercialement sur l'ensemble des RIP de France », rappelle Didier Casas. « Nous sommes par conséquent ravis de proposer très prochainement nos offres fibre aux familles et entreprises du Doubs. »

SOMMAIRE

- 1 Présentation du porteur du projet
- 2 Retour d'expérience sur la phase 1 du projet
- 3 Présentation de la phase 2 du projet

Une phase 2 visant à l'atteinte du 100% FttH à horizon 2024 maximum

Deux sous-phases :

Phase 2.1

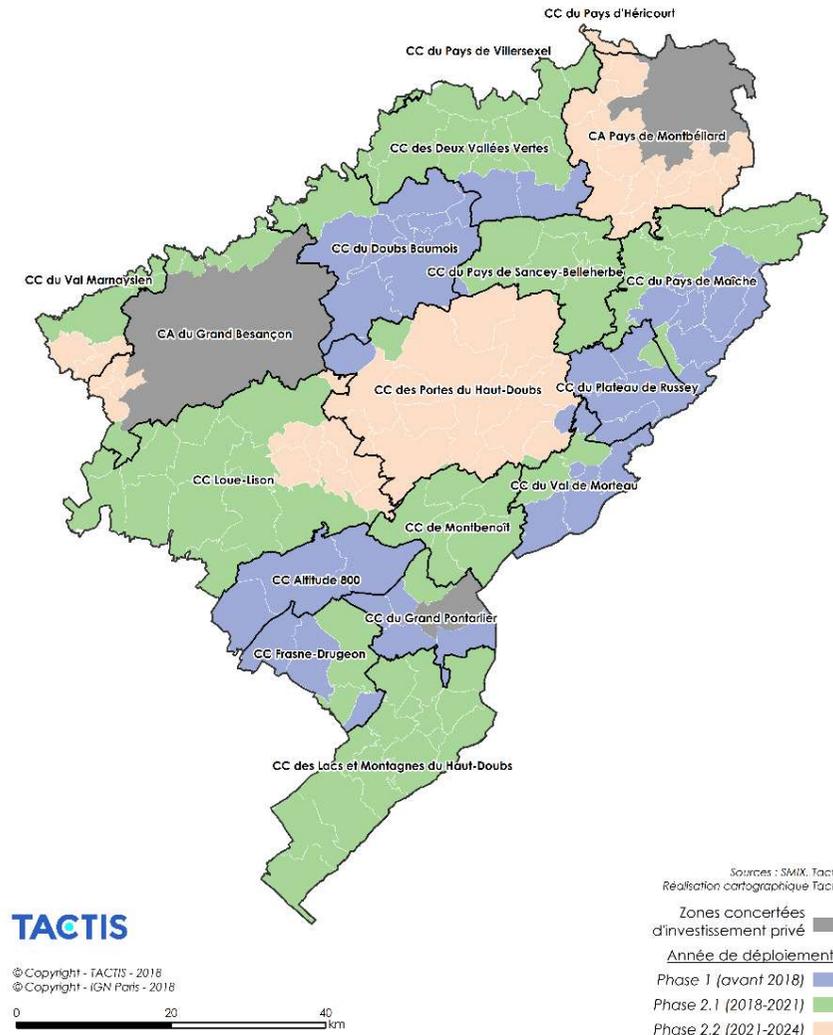
2018-2021

- Mise en œuvre de 31 sites FttN (territoire de PMA)
- Déploiement de 50,3 k lignes FttH supplémentaires
- Desserte FttE pré-BLOM de 51 sites stratégiques

Phase 2.2

2022-2024

- Déploiement de 33,3 k lignes FttH supplémentaires



La suite du dossier se concentre plus particulièrement sur la phase 2.1, puisque le SMIX Doubs THD dispose d'une structure d'exploitation à même de prendre en exploitation ces prises.

Articulation du projet avec l'initiative privée

C Procédure de consultation formelle :

- Publication de la consultation du 12 juillet 2017 au 12 septembre 2017 présentant le projet du SMIX au titre de la Phase 2

C Réponses obtenues :

Opérateur	Date de réponse	Contenu de la réponse
Orange	28/08/2017	Confirmation du périmètre de la zone AMII de 2011
SFR Collectivités	12/09/2017	Annonce vouloir déployer un réseau FttH sur l'ensemble du périmètre

C Analyse du SMIX :

- Le SMIX constate un manque de précision et d'engagements de la part de SFR Collectivités et que SFR Collectivités n'est pas revenu vers le SMIX depuis ce courrier.

Montage et planning du projet

• Des marchés attribués :

- FttE : accord cadre mono attributaire notifié le 24 octobre 2017 à un groupement avec SOBECA comme mandataire
- FttN : accord cadre mono attributaire notifié le 12 janvier 2018 à un groupement solidaire RESONANCE (mandataire)

• Une structuration des marchés ajustée :

- Revue des périmètres de prestations des maîtres d'œuvre et lancement d'une procédure concurrentielle avec négociation
- Marché de travaux : allotissement en 4 lots regroupant les activités génie civil et optique, avec des objectifs de 3 à 4 000 prises par an par lot
- Montage qui permet de monter en puissance si besoin (marché à bon de commandes).

• Etude en cours du montage de la Phase 2.2 :

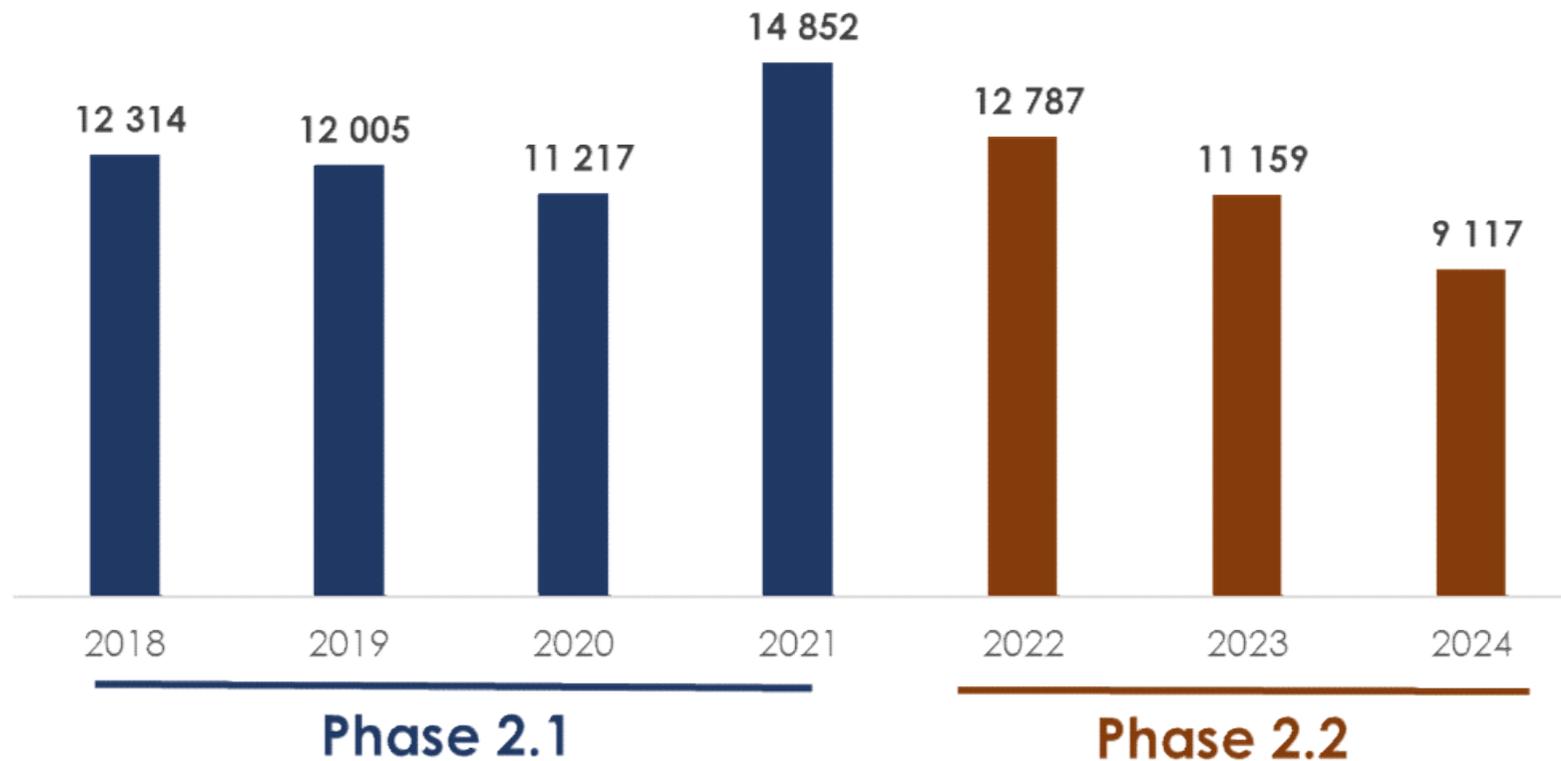
- DSP Affermage en propre
- DSP Affermage via la SPL Bourgogne-Franche-Comté numérique
- ...

=> A échéance de fin 2018, le SMIX entend se positionner sur les modalités de mise en œuvre de la phase 2.2.

Planning du projet

- Un planning prévisionnel réaliste ... pouvant être accéléré (marchés à bons de commande études et travaux) :

Prévisionnel de prises déployées par le SMIX Doubs THD en Phase 2.1 et 2.2



Plan d'investissement et de financement prévisionnel de la Phase 2.1

📍 Décomposition des investissements :

- Un niveau des investissements qui tient compte des retours d'expérience du SMIX sur la Phase 1 et des optimisations escomptées.

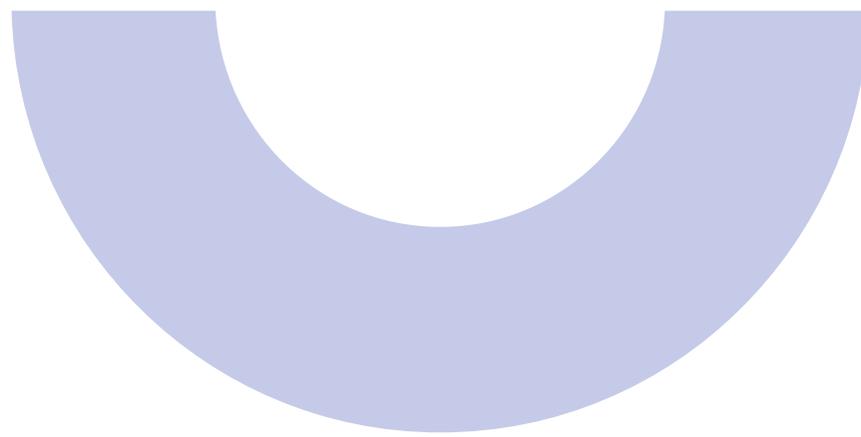
Composantes	Unités d'œuvre	Investissement	Subvention Etat
Collecte	411 km dont 87 km de GC à créer	8,8 M€	3,5 M€
Desserte FttN	31 sites	4,6 M€	1,5 M€
Desserte FttH Phase 2.1	50 338 lignes	57,9 M€	16,0 M€
Raccordements FttH à 10 ans Phase 2.1	32 720 prises	11,5 M€	1,5 M€
Transport anticipé de la BLOM	27 km	0,4 M€	0,2 M€
Desserte et raccordements de sites stratégiques	51 sites stratégiques	1,3 M€	0,05 M€
Etudes	-	0,8 M€	0,3 M€
TOTAL	-	85,2 M€	23,0 M€

📍 Plan de financement :

CD25	Région BFC	Etat	Emprunt	Autofinancement (recettes, EPCI)	TOTAL
12 M€	13,2 M€	23 M€	18 M€	19 M€*	85,2 M€

* Transfert de la section d'exploitation (notamment contribution des opérateurs, participations des EPCI)

NB : part emprunt déjà sécurisée à hauteur de 12 M€



Merci de votre attention

